

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire sous la présidence de Mme le Maire.

Convocation du : 04/03/2024
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13

Etaient présents : Mesdames, Messieurs ISABELLON Isabelle, JOURDAIN Luc, MAINGRET Benoît, TIXIER Floriane, BONNET Marc, BRUNEAU Marline, CHOUTEAU Eric, DEROUINEAU Flora, GRANDIN Isabelle, JANOT Claude-Annik, LAURY Julien, MARTIN Sylvie, MONNIER Benoît.

Absent : Madame FALLOUX Bénédicte, Monsieur RAFFIER David.

Madame MARTIN Sylvie a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Délibération n°2024-015

Approbation du compte de gestion – 2023 - Lotissement

Un compte de gestion est établi par le Service de Gestion Comptable de Saumur. Ce compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Madame le Maire précise que le compte de gestion de l'année 2023 du Service de Gestion Comptable concorde avec le compte administratif de 2023 de la commune. En conséquence, le compte de gestion 2023 est approuvé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

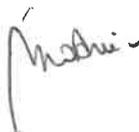
- **APPROUVE** le compte de gestion 2023 du budget annexe « Lotissement » dressé par la responsable du Service de Gestion Comptable,
- **MANDATE** et **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération.

Le registre est dûment signé

Pour copie certifiée conforme
LE PUY NOTRE DAME, le 22 mars 2024

La secrétaire de séance,

MARTIN Sylvie



Le Maire

Isabelle ISABELLON



Accusé de réception en préfecture
049-214902538-20240322-DCM2024-015-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024